

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h 30, le 18 décembre 2003.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2003

Résolution n° E-2003-101

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2003.

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du prêt de service de monsieur Guy Rivest, coordonnateur au développement économique

Résolution n° E-2003-102

D'accepter la prolongation de l'engagement de monsieur Guy Rivest en 2004 comme coordonnateur au développement économique de la CMQ suivant un prêt de service de la ministre de la Culture et des Communications à la CMQ pour cette période en accord avec monsieur Guy Rivest.

D'accepter d'assumer auprès du gouvernement la rémunération et les charges sociales relativement à monsieur Guy Rivest pour la période du prêt jusqu'à concurrence d'un montant de 90 000 \$.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir le vice-président du Comité exécutif et le directeur général de la CMQ à signer le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 28 novembre 2003
Certificat du
Trésorier : CT-2004-001
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2003-103

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 15 novembre au 11 décembre 2003 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 33 550,36 \$, plus 31 050,42 \$ pour les salaires

PROCÈS-VERBAL

-2-

versés du 20 novembre au 11 décembre 2003 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 15 décembre 2003
Certificat du
Trésorier : CT-503
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Est déposé le bordereau d'information en date du 18 décembre 2003 contenant les points suivants :

1. Lettre datée du 28 novembre 2003 du président de la CMQ adressée au ministre du Développement économique et régional concernant le projet de loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional.
2. Document relatif aux Entretiens Jacques-Cartier.
3. Rapport financier de la CMQ du 1^{er} janvier au 30 novembre 2003
4. Liste du secrétaire-trésorier des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi qu'une liste des contrats de plus de 2 000 \$ lorsque le total des contrats avec un même fournisseur excède 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2003.
5. Plan de communication / Bulletin de la CMQ – Le format A est privilégié.
6. Manuel de normes graphiques.

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE